



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Il sera mis en vente, le 15 septembre 1962, deux timbres-poste « EUROPA ».

CARACTÉRISTIQUES DE CES TIMBRES

Valeurs { 0,25 NF
 { 0,50 NF

Couleurs { mauve
 { rouge-brique



Dessiné par LEX WEYER
Gravé en taille-douce par PIEL

Format horizontal 22 × 36
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Pour la septième fois consécutive, l'Administration des Postes françaises procède à l'émission de deux timbres-poste « EUROPA »; comme en 1960 et 1961, ces timbres sont placés sous le signe de la Conférence européenne des Administrations des Postes et Télécommunications (C.E.P.T.).

Cette année, le dessin choisi est l'œuvre d'un artiste luxembourgeois, M. LEX WEYER, lauréat d'un concours ouvert aux artistes des Pays de la Conférence. Le sujet représente un jeune arbre avec 19 feuilles, symbolisant l'effort commun des dix-neuf Administrations membres de la Conférence pour réaliser, dans leur propre domaine, l'unité européenne.

* * *

Onze autres pays membres de la C.E.P.T. (République fédérale d'Allemagne, Belgique, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suisse et Turquie) ont fait connaître leur intention d'émettre le 17 septembre 1962 un timbre ou une série de timbres reproduisant le dessin retenu pour l'année 1962. Toutefois, les Administrations qui le désirent peuvent mettre les figurines en vente dès le 15 septembre (l'Administration française a usé de cette faculté).

L'Espagne et le Portugal émettront leurs timbres « EUROPA 1962 » avec un sujet différent de celui qui a été choisi.